



**Procès- verbal de l'Assemblée Générale
du mercredi 6 juin 2012
Jardins de Mâche, Bienne, à 18h30**

1. APPEL :

Le président, Marco Severino, ouvre l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes. Il y a 15 personnes présentes.

2. DETERMINATION DE LA MAJORITE :

La majorité est donc fixée à 8 voix.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU L'ASSEMBLEE GENERALE 2011 :

Le procès-verbal de l'AG 2011 est accepté à l'unanimité.

4A RAPPORT DU PRESIDENT, MARCO SEVERINO :

3 tournois ont été organisés au cours de la saison 2011/2012 :

Mini : bon fonctionnement
Régional : annulé faute de participants
DM23 : organisé pour la première fois par VB

Bilan sportif :

D1 2^{ème} du championnat 2^{ème} ligue
D2 promotion en 3^{ème} ligue
DM23 4^{ème} sur 7 équipes
H1 relégation en 2^{ème} ligue
H2 6^{ème} sur 7 équipes
H19 5^{ème} sur 7 équipes

Sondage satisfaction :

Manque d'engagement : c'es à tous les membres de s'engager pour le Club. Faites passer le mot dans vos équipes.

Newsletter :

envoi d'infos sur le Club et sur le volley en général. Pour l'instant, aucun retour des membres. Cette démarche sera poursuivie. Rappel : c'est la Newsletter du Club et non pas celle du comité.

Saison à venir :

Malheureusement, nous n'avons toujours pas trouvé un nouveau de chef technique.
Améliorer la situation au niveau des entraîneurs, arbitres
Equipe au complet chez les dames. Par contre chez les hommes, plus de départ que d'arrivée.

D1 : entraînement Claude

D2 : auto-gestion jusqu'à l'arrivée d'un nouvel entraîneur (év. Matteo ou Jonathan)

D3 : Gianni

H1 : pas d'entraîneur

H2 : s'entraînent avec HM19

HM19 : Raymond Vernier

Matériel :

Demander aux joueurs de respecter le matériel. Par exemple : les filets nous appartiennent (notamment ceux du Gymnase).

Montage des filets : pas toujours facile.

Pharmacie à disposition.

Barre pour mesurer le filet à disposition

4B RAPPORT ENTRAINEUR M19 :

Andreas a entraîné cette équipe jusqu'à la fin de la saison. Pour la saison 2012/2013, les entraînements seront assurés par Raymond



**Procès- verbal de l'Assemblée Générale
du mercredi 6 juin 2012
Jardins de Mâche, Bienne, à 18h30**

4C RAPPORT EQUIPE OPEN, MARKUS MOSER :

L'open existe toujours ! Grande nouveauté, possibilité de faire du 6 contre 6, grâce à l'arrivée de membres de l'équipe OPEN du VBC Bienne

4D RAPPORT EQUIPE FEMME 4EME LIGUE, MURIEL SCHEURER :

L'objectif fixé a été atteint.

4E RAPPORT EQUIPE FEMME 2EME LIGUE, EVE HÜGI WIRZ :

Les objectifs ont été atteints : jouer en s'amusant et en faisant jouer tout le monde. Malheureusement, aucune victoire contre VBC Nidau au cours de la saison. Pour la saison à venir, beaucoup de changement au niveau du contingent. L'équipe se réjouit de pouvoir compter des « vrais » jeunes dans son effectif. L'équipe tient à remercier Claude pour tout le travail accompli. Ce dernier est très apprécié par les joueuses.

5 RAPPORT DU PRESIDENT D'HONNEUR, RAYMOND VERNIER :

Raymond est content de voir que le club peut compter sur des jeunes forces. C'est l'avenir du Club. Raymond a déjà donné 4 entraînements aux juniors garçons. Pas beaucoup de joueurs présents à l'entraînement. Raymond relève la difficulté de leur apprendre les bases, mais reste confiant pour la suite : le potentiel est là. Raymond a l'impression d'être accepté par l'équipe.

6. MUTATIONS, ADMISSIONS ET DEMISSIONS :

9 démissions : Nathalie Lauber, Corinne Mäder, Joanne Liechti, Simone Aerni, Bastien Jeandupeux, David von Niederhäuseren, Raphaël Perrin, Jacques Oberli, Sidnei Pacheco

1 mutation : Sylvie Csombo actif -> passif

Selon les statuts du club, les admissions devrait se faire à l'assemblée. Afin de formaliser, l'arrivée de nouveaux joueurs, un formulaire a été créé. Ce formulaire présente le club et offre la possibilité de mettre les coordonnées de l'entraîneur ainsi que celles du nouveau joueur. La gestion des membres se fait à présent on-line (B-association). Marco prie les responsables d'équipe d'être plus rigoureux au niveau de la gestion des membres, notamment chez les dames (pause-bébé).

7. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES :

Le montant des amendes se compose notamment de CHF 2'500.- en raison du manque d'arbitre + CHF 500.- en raison d'un manque d'entraîneur qualifié (licence TC). Jusqu'à présent les amendes d'équipe ont toujours été payées par le club. Est-ce toujours d'actualité ? Après une brève discussion, l'AG décide de ne pas changer cette règle mais demande au comité de mettre en garde les équipes qui reçoivent trop d'amendes.

Les vérificateurs des comptes certifient avoir vérifié les comptes et demandent que décharge soit donnée au caissier par l'AG. Les comptes 2011/2012 sont acceptés à l'unanimité.

8. ACTIVITES 2012/2013 (TOURNOIS ET BRADERIE) :

8 juin 2012	100km de Bienne	stand à la rue centrale
29 juin au 1 juillet 2012	Braderie	
9 septembre 2012	Tournoi interne VB	
9 mars 2013	Tournoi HM19	év mettre des matchs le même jour gérer par les dames 1 & 2
17 mars 2013	Tournoi mini-volley	gérer par les équipes hommes et dames 3



**Procès- verbal de l'Assemblée Générale
du mercredi 6 juin 2012
Jardins de Mâche, Bienne, à 18h30**

Pas de tournoi régional cette saison. Il pourrait éventuellement être remplacé par un tournoi de préparation mini. Sonder les équipes lors des finales mini du mois de mars 2013.

Ève propose d'éventuellement organiser une nuit du volley ou section nocturne. Toute nouvelle idée d'activité est la bienvenue.

BRADERIE 2012:

On garde le même principe que les autres années. On ne change pas une équipe qui gagne !
Un grand merci à Gianni pour le travail accompli et à tous ceux qui donnent un coup de main.

9. ARBITRAGE :

C'est la 3^{ème} saison où Volleyboys a un manque d'arbitre (manque de 2.5 quotas) ! Le comité a contacté les arbitres de la région neuchâteloise (aucun résultat) ainsi que tous les clubs de SVRJS afin de savoir si quelqu'un sifflerait pour VB. Cette action a permis de trouver ½ quota : Patrick Hochuli sifflera pour VB et Renate sifflera pour Sixième set. Pour la saison à venir, la SVRJS compte un nombre suffisant d'arbitres. Apparemment pas de risque d'exclusion d'une équipe.

Marco rappelle que les cours d'arbitre ont lieu au moins d'avril. Nous ne devons donc pas attendre la fin de la saison avant de traiter cette problématique.

10. COTISATIONS (Y.C. JUNIORS) ET BUDGET 2012/2013 :

Les montants de cotisations restent inchangés :

Juniors :	CHF 100.-
Double championnat	CHF 100.-
Actifs Ligue Nationale:	CHF 350.-
Actifs Ligue Régionale	CHF 300.-
Passifs :	CHF 30.-

Budget 2012/2013:

L'équilibre est visé. Les frais de la saison seront vraisemblablement moins élevés parce que pas d'équipe 1^{ère} ligue. Une réserve a été faite, au cas où on devait trouver un entraîneur.

Budget accepté à l'unanimité

11. COMPOSITION ET ELECTIONS DU COMITE ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES :

Le comité est élu à l'unanimité :

Président :	Marco
Président d'honneur :	Raymond
Caissier :	Christian
Responsable technique :	vacant
Secrétaire :	Fabienne

Le responsable technique s'occupe notamment de la gestion du matériel, gestion des halles, convocation des marqueurs, ...

Vérificateurs des comptes pour 2012/2013: Fabrice Ryser & Raymond Vernier

Assesseur : Julien Lambert est désigné par l'AG comme assesseur

12. PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Aucune proposition



**Procès- verbal de l'Assemblée Générale
du mercredi 6 juin 2012
Jardins de Mâche, Bienne, à 18h30**

13. DIVERS :

Afin d'éviter toute crise diplomatique, annoncer les naissances ou autres événements à Marco afin qu'un petit cadeau soit organisé au nom du Club

Nouveau règlement des halles de la Ville a été envoyé aux responsables d'équipe.

L'Assemblée des délégués de SVRJS aura lieu le vendredi 15 juin 2012 à Malleray. Raymond y participera et représentera VB.

Etat du sponsoring chez ShirtHouse. : encore une année de contrat. L'équipe D1 achètera un nouveau jeu de maillots pour la saison à venir.

La Voix Romande a un nouveau site internet : www.voixromande.ch

En 2013, 50 ans de la fondation du club (SAFAG, Club romands, ...). Volleyboys a fêté ses 40 ans en 2010 mais la fondation du club a proprement dite a eu lieu en 1963. Voulons-nous organiser quelque chose à cette occasion ? Par exemple, soirée Volleyboys. Le comité se charge de sonder les équipes si un tel événement est souhaité ou non.

L'assemblée se termine à 20h15

Rédactrice
Fabienne Macherel